



## Dois-je opter pour le statut d'auto-entrepreneur?

-----  
Par lemonteur

Bonjour,

Je suis étudiant (18 ans), et je n'ai pas de travail. Je songe à gagner un peu en proposant un service de montage de pc.

J'ai peur que ce ne soit pas assez rentable pour gérer une auto-entreprise, que dois-je faire?

Si dois-je me déclarer auto-entrepreneur? Comment gérer les impôts (en tant qu'auto-entrepreneur ou non, je ne m'y connais pas du tout).

-----  
Par Burs

Bonjour, le statut d'auto entrepreneur est très souple, vous ne paierez que ce que vous déclarez (si vous ne faite aucun chiffre d'affaire, vous ne paierez rien). 2 possibilités, soit vous vous déclarez uniquement en prestation de service, soit en vente et prestation. Mais rassurez vous, aucuns risques, si vous voyez que ça ne marche pas, vous demandez à faire soit une pose, soit fermer votre entreprise (cout 60?) et c'est officiel du jour au lendemain après RV auprès de la chambre des métiers.